

Je peux voter!

Un guide simple sur le vote au Canada



Je peux voter!

Un guide simple sur le vote au Canada

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0M6
Téléphone : 1-800-463-6868 (1-800-INFO-VOTE)
sans frais au Canada et aux États-Unis
1-800-514-6868
sans frais au Mexique
613-993-2975
de partout au monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :

 ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis
Télécopieur : 1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis
613-954-8584

www.elections.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Je peux voter! : un guide simple sur le vote au Canada. — Éd. rev. et augm., septembre 2008.

Publ. aussi en anglais sous le titre : I can vote!

« Ce guide facile à utiliser a été conçu pour ceux qui votent pour la première fois, les éducateurs et les responsables de groupes » — Préf.

ISBN 978-0-662-08535-5

N° de cat. : SE3-42/2008F

1. Élections — Canada — Guides, manuels, etc.

2. Vote — Canada — Guides, manuels, etc.

I. Élections Canada.

II. Titre : Un guide simple sur le vote au Canada.

JL193.I2214 2008 324.60971 C2008-9809099-0

© Directeur général des élections du Canada, 2000

Édition revue et augmentée, septembre 2008

Imprimé au Canada

Toute partie de cet ouvrage – y compris les échantillons de bulletins de vote – peut être photocopiée uniquement à des fins éducationnelles. Dans le présent ouvrage, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but de faciliter la lecture. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et à contribuer aux prochaines éditions.

EC 90245-1 (09/08)

Septembre 2008

Chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je vous présente cette version actualisée du guide simple sur le vote au Canada intitulé *Je peux voter!* Destiné aux personnes qui votent pour la première fois, ce guide a été préparé, à l'origine, en étroite collaboration avec les groupes communautaires, les éducateurs, les groupes d'intérêts, les auto-intervenants, les enseignants de l'anglais langue seconde et les spécialistes des questions ethnoculturelles.

Je peux voter! a été conçu pour rendre le processus électoral plus accessible à l'ensemble des Canadiens. Il emprunte donc un ton direct et personnel. Le guide constitue aussi un outil dont enseignants et pédagogues pourront tirer parti, tel quel ou en l'adaptant à leurs besoins.

Élections Canada attache une grande importance à ses programmes d'éducation et d'information visant à toucher tous les Canadiens. Cette publication est une façon d'atteindre ceux qui ont peut-être de la difficulté à exercer leur droit de vote.

Pour obtenir d'autres exemplaires ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Élections Canada.

Veuillez recevoir, chers lecteurs, mes cordiales salutations.

Le directeur général des élections du Canada,

Marc Mayrand

Table des matières

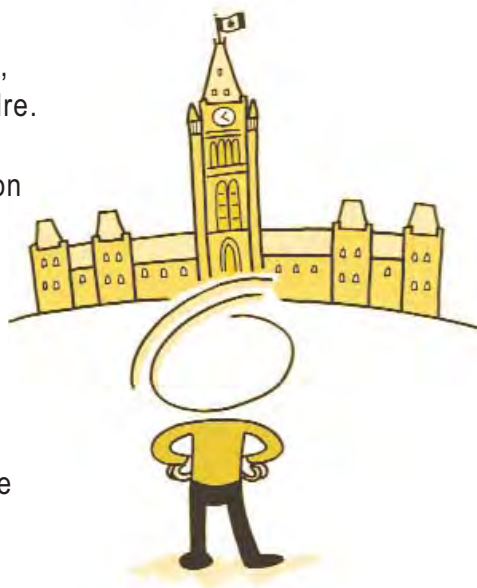
Préface	7
Qui peut voter?	8
Section 1	
• Les mots que je dois connaître pour voter . . .	9
Section 2	
• Les élections, c'est quoi?	25
Section 3	
• Le jour de l'élection – Je fais un choix	31
Autres manières de voter	51
Élection simulée	52



Préface

Voter pour la première fois peut être intimidant, car bien souvent on ne sait pas à quoi s'attendre.

Le présent guide a pour but de simplifier l'action de voter. Il explique ce que c'est que voter. Voter, c'est faire un choix. Dans notre vie de tous les jours, nous avons des choix à faire.



En quoi consiste ce guide

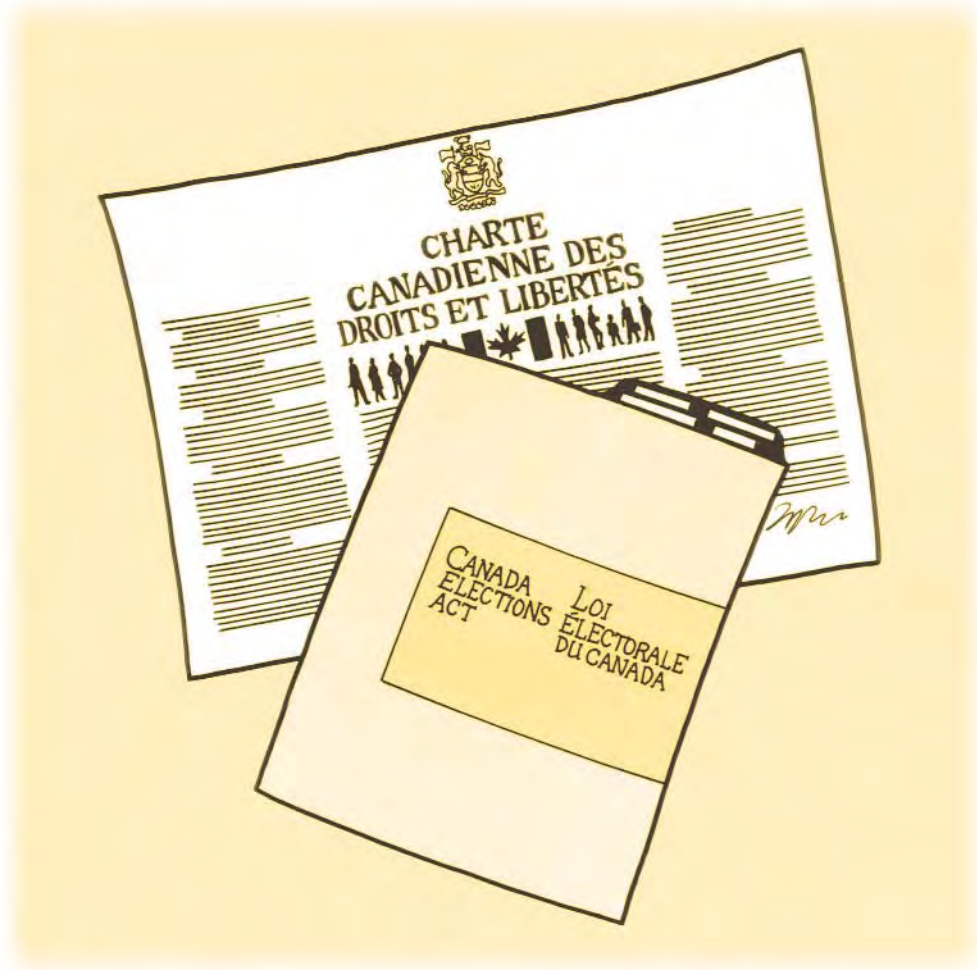
Le guide est divisé en trois sections et explique les éléments fondamentaux du vote.

- Section 1 – Les mots que je dois connaître pour voter – Cette section explique les mots propres aux élections utilisés dans le guide.
- Section 2 – Les élections, c'est quoi? – Cette section décrit brièvement le processus électoral et donne un aperçu des personnes qui y participent.
- Section 3 – Le jour de l'élection – Je fais un choix – Cette section explique, étape par étape, comment voter. Elle donne un bon aperçu du processus, des personnes qui y participent et des mots propres aux élections. Vous pouvez passer directement à cette section.

Comment utiliser ce guide

Ce guide facile à utiliser a été conçu pour ceux qui votent pour la première fois, les éducateurs et les responsables de groupes.

- Utilisez-le pour apprendre comment voter.
- Utilisez-le avec l'aide d'un ami, d'un membre de votre famille ou d'un intervenant.
- Mettez le guide en pratique en organisant une élection simulée. La simulation est une façon amusante d'apprendre à voter.



Qui peut voter?

Pour voter, je dois :

- être citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection;
- prouver mon identité et mon adresse.

Section 1

Les mots que je dois
connaître pour voter





Ceux qui peuvent voter ont leur
nom sur la **liste électorale**.



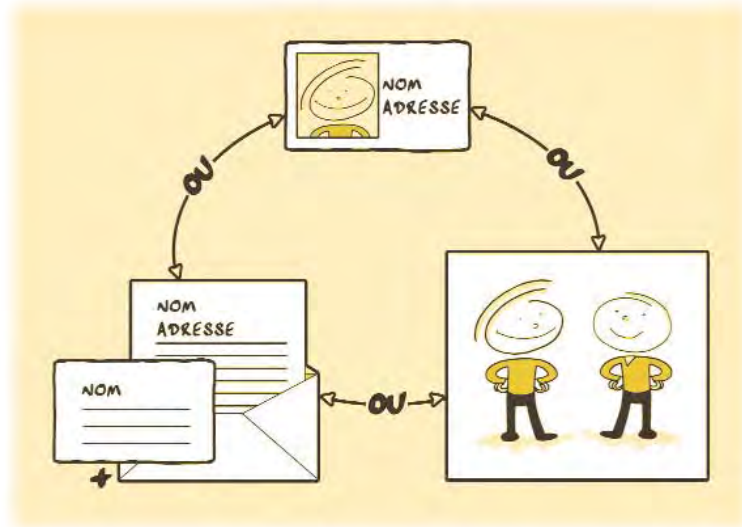
La liste électorale est produite à partir
du **Registre national des électeurs**.

Le registre est une base de données
informatisée comprenant de l'information
sur les Canadiens ayant le droit de vote.



Si mon nom est sur la liste électorale, je recevrai par la poste une **carte d'information de l'électeur** peu après le déclenchement d'une élection. Cette **carte** est importante. Elle contient plusieurs renseignements. Elle m'indique où et quand je vais voter. Si je ne reçois pas cette carte, je peux téléphoner à Élections Canada pour être inscrit sur la liste électorale.

Lorsque je vais voter, je dois **prouver mon identité et mon adresse**. Cela permet de vérifier qui je suis et où je demeure. J'ai trois options :



- **Option 1** – Je peux présenter une pièce d'identité, délivrée par un gouvernement, où on voit ma photo, mon nom et mon adresse. Par exemple, mon permis de conduire.
- **Option 2** – Je peux présenter deux pièces d'identité. Les deux doivent montrer mon nom, et l'une d'elles doit aussi montrer mon adresse. Je peux contacter Élections Canada pour savoir quelles pièces d'identité je peux utiliser.
- **Option 3** – Je peux prêter serment et emmener quelqu'un qui se portera garant de moi. Cette personne doit être un électeur qui est sur la liste électorale de la même section de vote que moi et qui a les bonnes pièces d'identité.



Je cherche la grosse affiche jaune à l'extérieur de l'endroit où je vais voter. L'adresse est sur ma carte d'information de l'électeur.



À l'entrée, il y a un **agent d'information**.
Cette personne me dira quelle pièce
d'identité je dois utiliser au **bureau de
scrutin**. Elle prendra ma carte d'information
de l'électeur et me dira où aller.



Le **bureau de scrutin** est l'endroit où
je vais voter. Il y a au moins deux
personnes à chaque bureau de scrutin :
le scrutateur et le greffier du scrutin.



Le **scrutateur** me demande mon nom et mon adresse. Il me demande ensuite de lui montrer une pièce d'identité qui prouve qui je suis et où je demeure. Le scrutateur me donne un papier spécial qui sert à voter. C'est le **bulletin de vote**. Le scrutateur peut m'aider à voter si je le demande. Il compte les votes après la fermeture du **bureau de scrutin**.



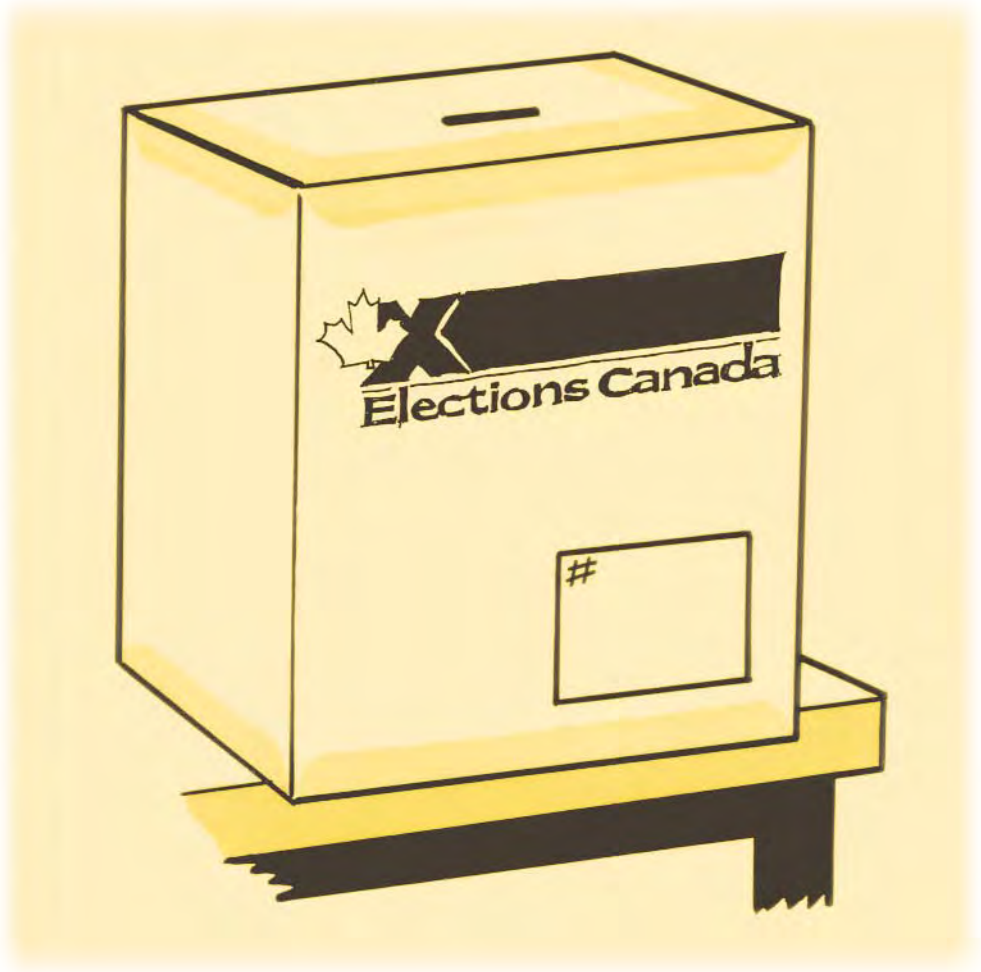
Le **greffier du scrutin** vérifie mon nom et mon adresse, puis il raye mon nom de la liste électorale. Le greffier aide aussi le scrutateur à compter les votes après la fermeture du **bureau de scrutin**.

..... DOE, JohnIndépendant / Independent.....	☐
..... DOE, Sandra ●●Appartenance politique / Political Affiliation●●	☐
..... UNETELLE, Anne	☐
..... UNTEL, Pierre ●●Appartenance politique / Political Affiliation●●	☐

Voici à quoi ressemble un **bulletin de vote**.
 Les gens qui veulent être élus sont appelés **candidats**. Leur nom est en ordre alphabétique sur le bulletin de vote. J'inscris un X dans un des cercles pour indiquer mon choix.



L'**isoloir** est un endroit privé dans le bureau de scrutin, où je marque mon bulletin de vote.



La **boîte de scrutin** est la boîte où on met les bulletins de vote après les avoir marqués. Je dépose mon bulletin de vote dans la boîte de scrutin une fois que j'ai fait mon choix.



Quand je vote, je choisis un candidat afin
qu'il me représente à la Chambre
des communes, à Ottawa.

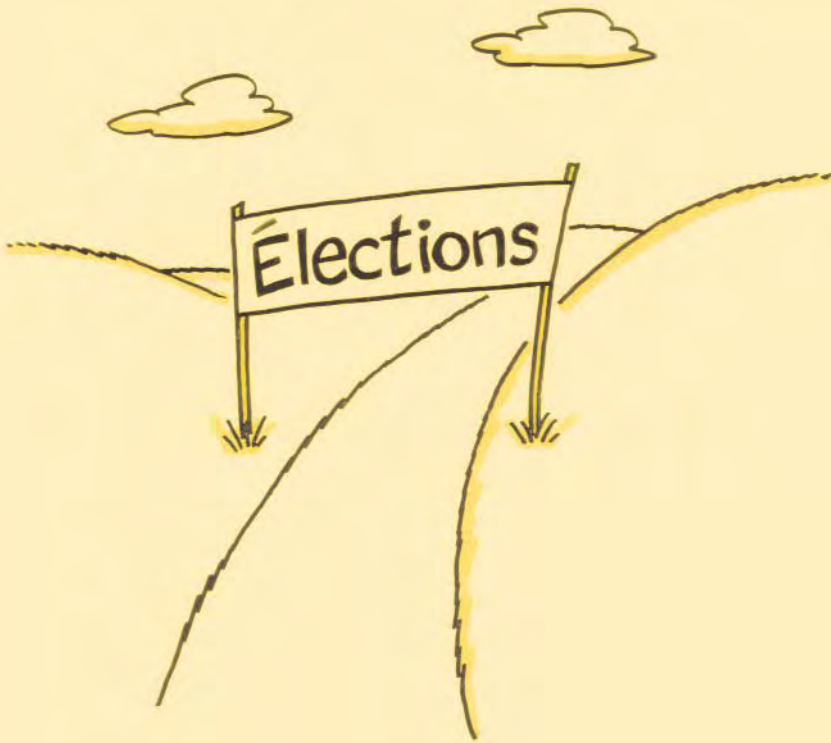
Le vote au Canada

Au Canada, des élections fédérales ont habituellement lieu tous les quatre ans, et le directeur général des élections se charge de les organiser. Le directeur général des élections, qui dirige Élections Canada, est choisi par la Chambre des communes. Élections Canada est un organisme indépendant et n'est associé à aucun parti politique.

Section 2

Les élections, c'est quoi?

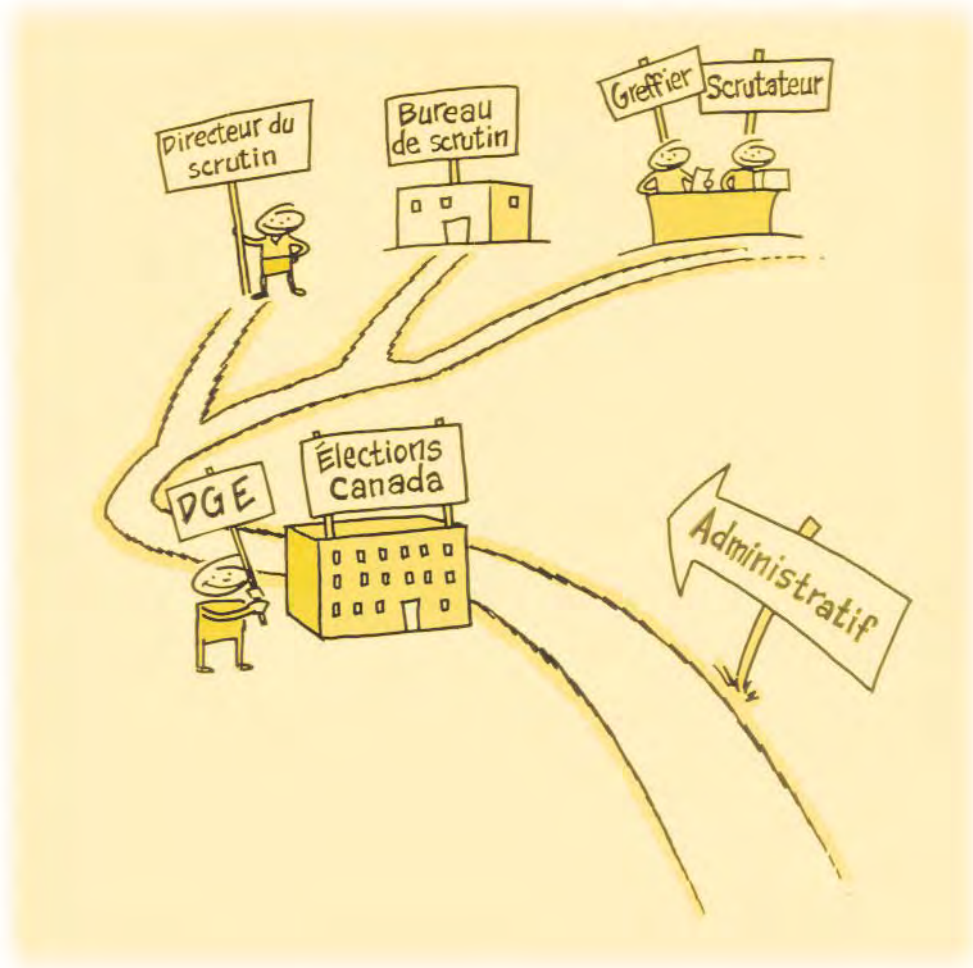




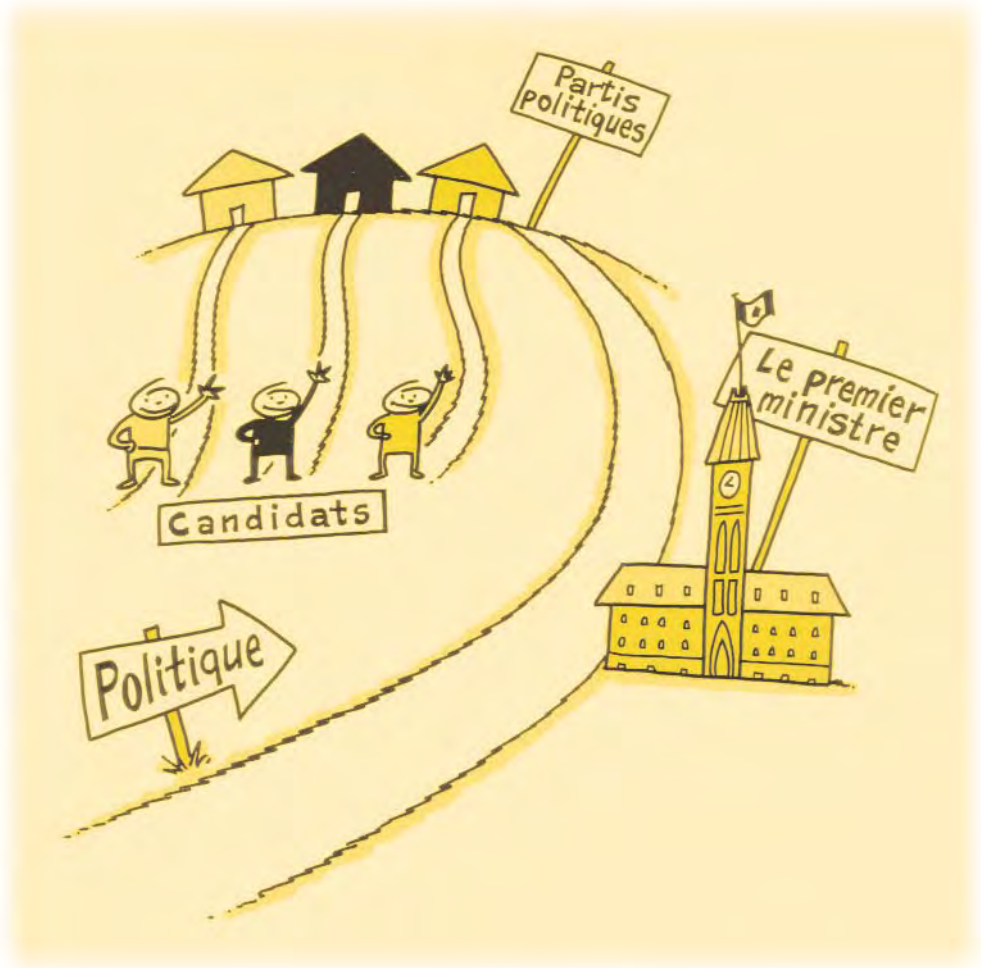
Voter, c'est **choisir** les députés qui représenteront chaque circonscription à la Chambre des communes. Le parti politique qui compte le plus de députés forme le gouvernement.



Le **processus électoral** a deux aspects :
l'aspect administratif et l'aspect politique.



Tous les gens qui travaillent pour
Élections Canada appartiennent à
l'**aspect administratif**. Ils m'aident à voter,
mais ils ne me disent pas pour qui voter.



Les candidats qui veulent être élus comme députés appartiennent à l'**aspect politique**.
Un candidat peut se présenter comme candidat indépendant ou représentant d'un parti politique.
Il y a plusieurs partis politiques au Canada.

Le vote est secret

Personne ne peut te forcer à voter pour un candidat en particulier. Personne ne peut te forcer à révéler pour qui tu as voté ou pour qui tu veux voter. La loi garantit que ton vote demeure SECRET.

Section 3

Le jour de l'élection – Je fais un choix





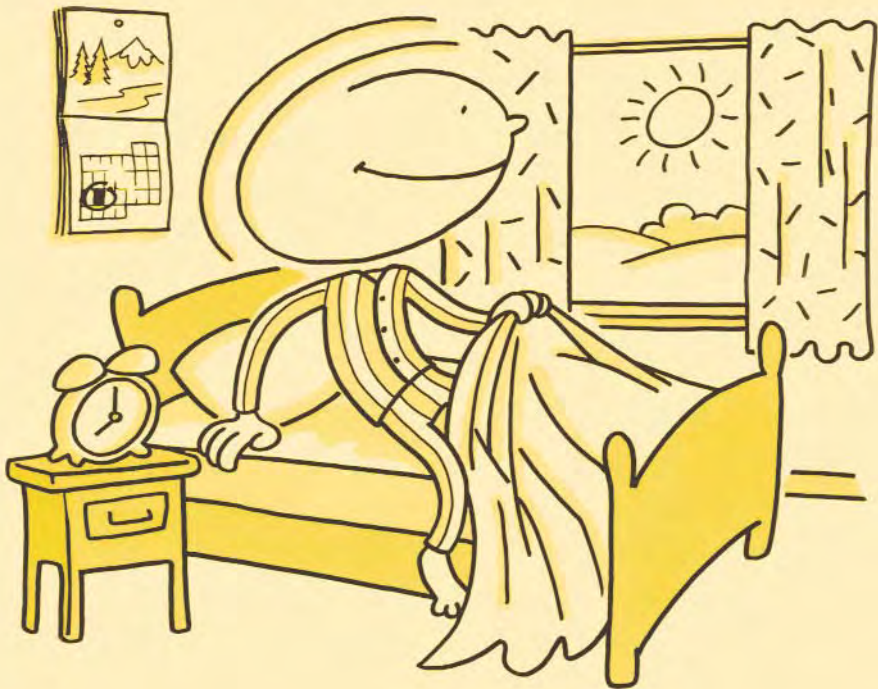
Quand il y a une élection, je dois faire
un choix. Je dois choisir une personne
qui me représentera et qui aidera à
gouverner le Canada.



Je peux me renseigner sur les **candidats** en regardant les nouvelles à la télévision, en consultant Internet ou en discutant avec mes amis et les membres de ma famille. Je prendrai le temps qu'il faut pour faire mon choix.



Qui est-ce que je choisirai? Je choisirai
le **candidat** qui me représentera le mieux.



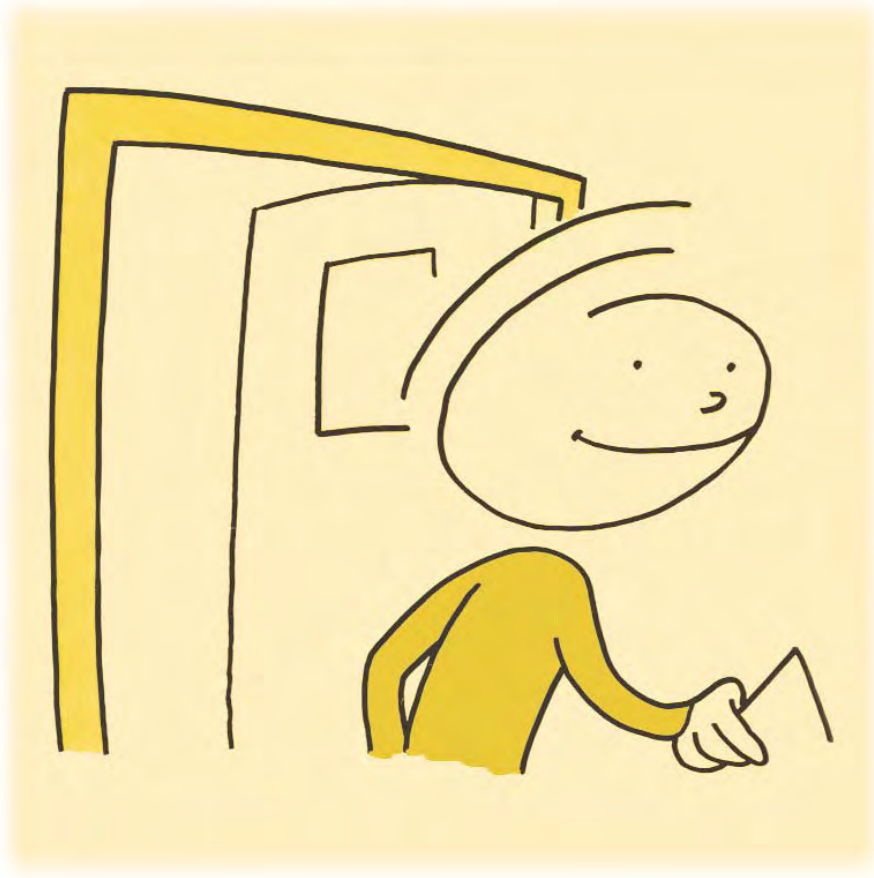
Le **jour de l'élection**, je vais voter. J'avais marqué la date sur mon calendrier.



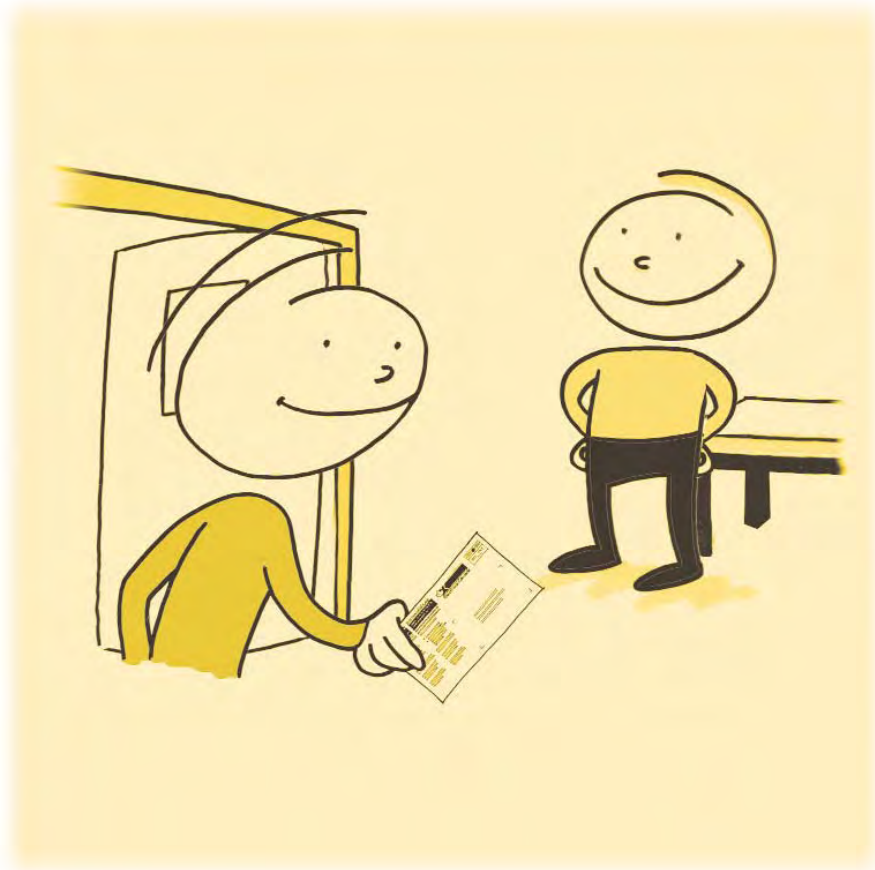
Je trouve l'adresse de mon **bureau de scrutin** sur ma **carte d'information de l'électeur**. La carte indique aussi les heures où je peux voter.



J'apporte ma **carte d'information de l'électeur** avec ma **preuve d'identité et d'adresse**. Je peux y aller seul, avec un ami ou un membre de ma famille. Si je n'ai pas la bonne pièce d'identité, mon ami ou le membre de ma famille pourra prouver son identité et son adresse, puis prêter serment pour se porter garant de moi et attester que je suis bien la personne que je dis être.



À l'intérieur, il y a des gens qui travaillent à des tables. Il peut y avoir d'autres personnes aussi. La plupart des gens sont là pour voter, tout comme moi.



L'agent d'information me salue. Il me dira quelle pièce d'identité utiliser et où se trouve mon **bureau de scrutin**. S'il faut que quelqu'un se porte garant de moi ou si je dois m'inscrire avant de voter, l'agent d'information me dira où aller pour le faire.



Je me rends à mon **bureau de scrutin**. Je dis mon nom et mon adresse au **scrutateur** et au **greffier**.

Le scrutateur me demande des pièces d'identité pour vérifier qui je suis et quelle est mon adresse.



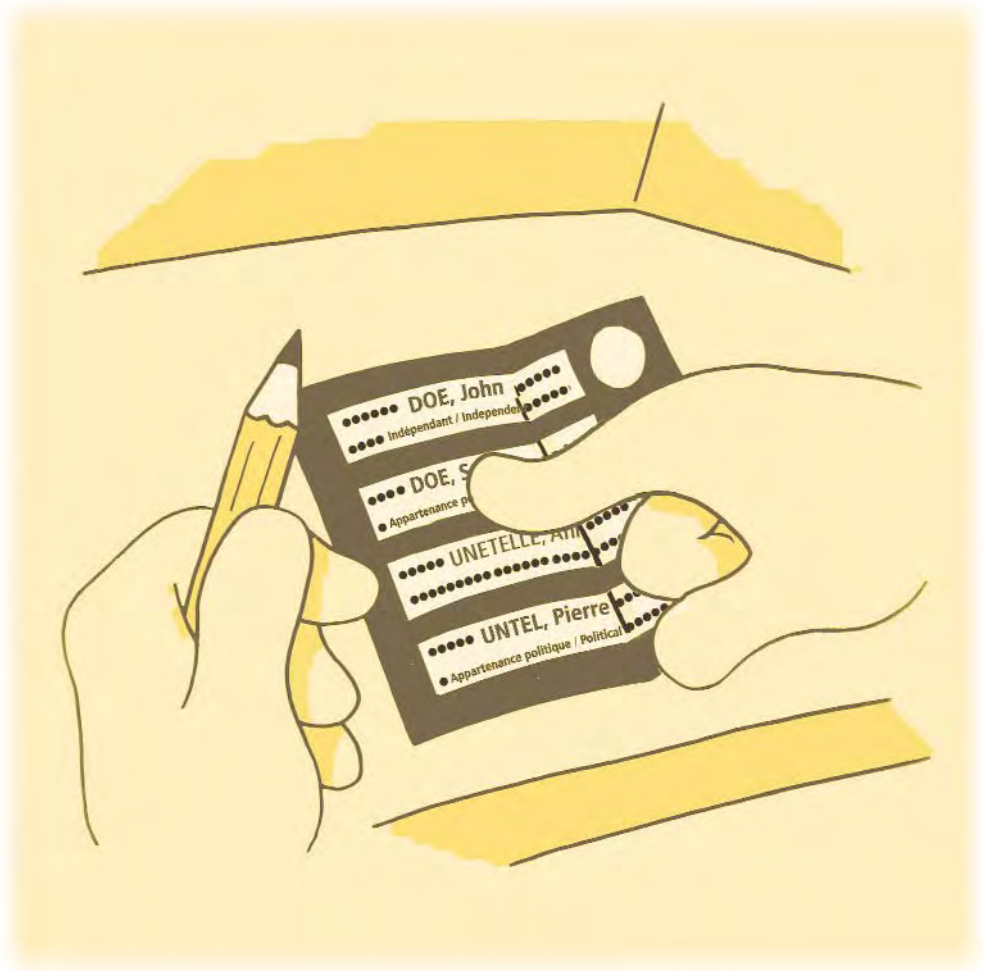
Le **greffier du scrutin** trouve mon nom sur la **liste électorale**, puis il barre mon nom sur la liste pour indiquer que je suis venu voter.



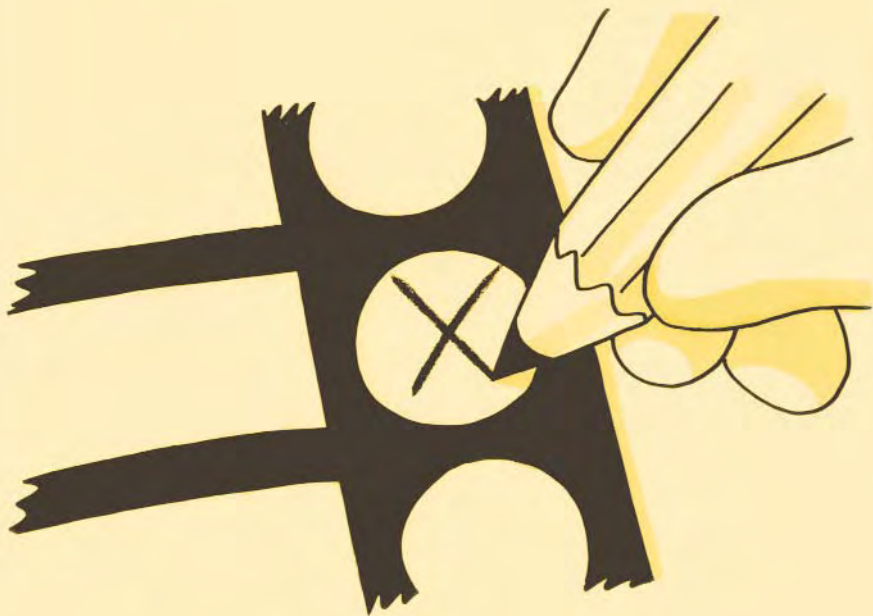
Le **scrutateur** me donne un **bulletin de vote** qui est plié. Je peux lui demander de m'aider ou je peux me faire accompagner par un ami ou un membre de ma famille.



J'apporte le **bulletin de vote** derrière l'**isoloir**.
Personne ne peut voir pour qui je vote. Dans
l'**isoloir**, il y a un crayon que je peux utiliser.



J'ouvre le bulletin de vote pour voir
les noms de tous les **candidats**. Je trouve
le candidat pour qui je veux voter.



J'inscris un **X** dans le cercle, à côté du nom du **candidat** que je choisis. Ce X indique mon vote. Si je me trompe, je peux échanger mon bulletin de vote contre un nouveau.



Je plie mon **bulletin de vote** pour
que mon vote reste secret.



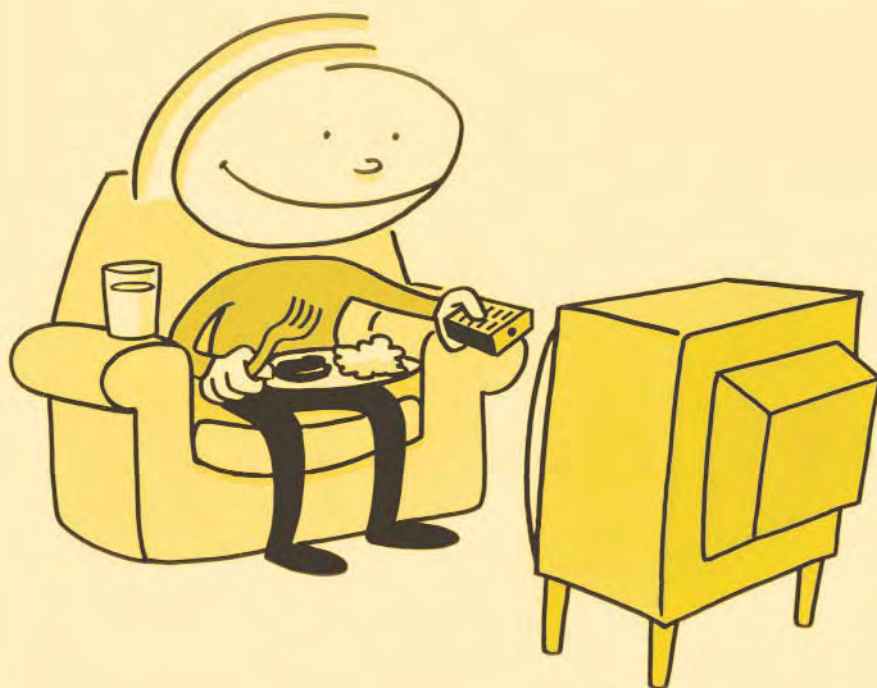
Maintenant, je rapporte mon **bulletin de vote**
à la table. Je le remets au **scrutateur**, la
personne qui me l'avait donné.



Le **scrutateur** enlève la partie noire
sans ouvrir mon **bulletin de vote**.



Le **scrutateur** me remet mon **bulletin de vote**. Je dépose mon bulletin de vote dans la **boîte de scrutin**. Je viens de voter!



Je rentre à la maison et je
regarde les nouvelles. J'espère
que mon **candidat** sera élu.

Autres manières de voter

Si vous ne pouvez pas voter le jour de l'élection :

- 1. Vous pouvez voter avant le jour de l'élection à un bureau de vote par anticipation.**

Votre carte d'information de l'électeur vous indique quand et où vous pouvez le faire.

- 2. Vous pouvez voter par bulletin de vote spécial.**

Le bulletin de vote spécial vous permet de voter en dehors du bureau de scrutin, avant le jour de l'élection. Vous pouvez demander un formulaire d'inscription pour un bulletin spécial à Élections Canada.



Élection simulée

Élections Canada met à votre disposition le matériel nécessaire pour organiser une élection simulée en suivant les étapes décrites dans ce guide :

- boîte de scrutin EC 05000
- isoloir EC 00140
- petits sceaux EC 99606
- grands sceaux EC 99607

Pour commander ce matériel, veuillez communiquer avec Élections Canada aux numéros suivants :

- 1-800-463-6868 ou 613-993-2975
-  ATS 1-800-361-8935
pour les personnes sourdes ou malentendantes

Aux pages suivantes, vous trouverez aussi ci-joint les documents en blanc :

- liste électorale
- feuille de comptage
- bulletin de vote

Liste électorale

Inscrivez les noms de tous les participants à la simulation. Ceux qui jouent les rôles des candidats, du scrutateur et du greffier ont le droit de voter et leurs noms doivent aussi être sur la liste. Ils peuvent voter avant les autres électeurs.

CIRCONSCRIPTION – NOM DE L'ORGANISME	
MUNICIPALITÉ	N° DE LA SECTION DE VOTE
Cette liste électorale a été dressée aux fins de l'élection simulée <i>Je peux voter!</i>	
DATE	

Les bureaux de scrutin sont maintenant fermés!

Dépouillement du scrutin

1. Le scrutateur ouvre la boîte de scrutin et en verse le contenu sur la table.
2. Le scrutateur déplie les bulletins un par un, annonce le nom du candidat en faveur duquel le bulletin a été marqué et montre celui-ci aux représentants des candidats ainsi qu'au greffier. Les bulletins sont ensuite mis en pile, une pour chaque candidat.
3. Le greffier et les représentants des candidats consignent les résultats du dépouillement sur les feuilles de comptage fournies.
4. Les bulletins sont rejetés s'ils sont marqués incorrectement.
5. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes est élu.

Feuille de comptage

Nom du candidat						Nom du candidat						Nom du candidat						Nom du candidat					
						5						5						5					
						10						10						10					
						15						15						15					
						20						20						20					
						25						25						25					
						30						30						30					
						35						35						35					
						40						40						40					
						45						45						45					
TOTAL :						TOTAL :						TOTAL :						TOTAL :					

Bulletins annulés*						Bulletins rejetés					
5						5					
10						10					
15						15					

*Un bulletin annulé est un bulletin de vote marqué incorrectement et remplacé par un autre.

Résultats

(Nom du candidat)
a été élu

Partie noire
avec
numéro
au verso

- Notes : 1. Adaptez le bulletin selon le nombre de candidats.
2. Photocopiez le nombre de bulletins en autant d'exemplaires que nécessaire.

Détachez : ici

Ce talon reste dans le livret de bulletins de vote du scrutateur.

The image shows a simulation of a ballot paper. It consists of a black rectangular area with six horizontal white bars. Each white bar is intended for a candidate's name. To the right of each white bar is a white circle, which is a placeholder for a ballot mark. The word "SIMULATION" is printed diagonally across the entire black area in a light gray font.

